



Avis d'Information

La commission de contrôle des listes électorales se réunira

Jeudi 19 Février 2026

à 10h00

à la Mairie de SAINT-CERNIN

Pour rappel, la commission de contrôle des listes électorales :

Elle est composée des membres suivants (arrêté préfectoral n° 2026-156 du 11 février 2026) :

- TOUZY Georgette,
- CLAUX Gilbert,
- CLERMONT Patrick.

Elle est compétente :

- pour exercer un contrôle *a posteriori* des décisions du maire,
- pour statuer sur les recours administratifs préalables formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises par le maire,
- pour contrôler la régularité des listes électorales à l'occasion de réunions spécifiques.